



Paroisse
Notre-Dame de Vie
Le Cannet Mougins

DIMANCHE 04 MARS 2018
TROISIEME DIMANCHE DE
CAREME
Année Liturgique B

Tél. : 04 93 45 13 87 **Mail** : notredamedevie@free.fr

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte

La première lecture d'aujourd'hui sur les dix commandements donne le ton à ce troisième dimanche du carême. Il est intéressant de constater que la liste des commandements mentionnés ne commencent pas par une obligation, mais par le souvenir de ce que Dieu a fait pour son peuple : "**Je suis le Seigneur ton Dieu, celui qui t'ai fait sortir d'Egypte, de la maison d'esclavage**". Le comportement du peuple hébreu sera donc la réponse à cette libération qui lui a permis de retrouver sa dignité humaine. L'action de Dieu en faveur de son peuple est la base de la Loi donnée à Moïse et, suite à cette libération, les commandements invitent au respect que l'on doit avoir pour Dieu et pour les autres.

La Loi du Seigneur est aussi pour nous, en notre faveur et non contre nous. Elle ne veut pas limiter notre liberté mais lui permettre de s'épanouir. Le respect, c'est un témoignage d'estime, d'intérêt et même d'amour. C'est aussi une condition essentielle pour que règne la paix dans la communauté. Le manque de respect conduit à l'injure, au mépris, au rejet et à l'exclusion. Le respect dont parlent les textes d'aujourd'hui s'applique à la famille, à la mère, au père, aux femmes, au serviteur et à la servante et à tout ce qui appartient aux autres. Il s'applique aussi à la maison du Seigneur : c'est l'évangile d'aujourd'hui où Jésus chasse les vendeurs du Temple.

Il est intéressant de constater qu'Israël ne parle pas de la Loi comme d'une imposition, d'une contrainte, mais comme un cadeau, un don généreux de la part de Dieu, un don qui permet de vivre pleinement et, comme le dit le Psaume 119, qui "est lumière pour nos pas". Cette Loi du Seigneur touche au quotidien, au profane de la vie : la famille, les rapports sociaux, le monde du travail, la vie de tous les jours. Les commandements qui nous sont proposés aujourd'hui deviennent un chemin de liberté, de respect, de partage et de fraternité. Et le temple, la maison du Seigneur, est l'endroit où nous célébrons ce cadeau, ce don de Dieu. Il a donc droit à tout notre respect : "**ne faites pas de la maison de mon Père une maison de commerce**".

Père Jean

Psaume : Seigneur, tu as les paroles de la Vie éternelle.

2ème Lecture : Lecture de la première lettre de Saint Paul apôtre aux Corinthiens

Frères, alors que les Juifs réclament des signes miraculeux, et que les Grecs recherchent une sagesse, nous, nous proclamons un Messie crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les nations païennes. Mais pour ceux que Dieu appelle, qu'ils soient juifs ou grecs, ce Messie, ce Christ, est puissance de Dieu et sagesse de Dieu. Car ce qui est folie de Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes.

Prière Universelle : Dieu qui fais merveille, montre-nous ton amour.

ANNONCES PAROISSIALES POUR LA SEMAINE

du 4 au 11 MARS 2018

HORAIRES DES MESSES

SAMEDI SOIR : Messe anticipée : St Charles : 18h00
Ste Catherine : 18h00

DIMANCHE : Saint-Jean-Baptiste (Aubarède) : 9h00 Saint-Jacques (Mougins) : 9h45
Saint-Charles (Rocheville) : 10h30 Sainte-Philomène (Le Cannet) : 11h15
Ste Philomène - 1^{er} dimanche du mois : Messe avec la chorale capverdienne
Une fois par mois, messe avec le Chœur Liturgique

EN SEMAINE : St Charles - 3^{ème} dimanche du mois : Messe avec la chorale capverdienne
Saint-Charles : mercredi 18h30 ; jeudi 18h30 ; vendredi 18h30
Sainte-Philomène : lundi 18h30 ; mardi, jeudi, vendredi 9h00 ; samedi 10h00

Adoration Sainte-Philomène : lundi - 18h00 St Jacques : Jeudi – 19h00-20h00
Saint-Charles: Jeudi - 18h00-19h30 Samedi –17h00 St J. Baptiste : Mercredi – 19h30
Chapelet Saint-Charles : mercredi et vendredi -17h55 Sainte-Philomène : samedi - 9h30
Confessions Saint-Charles : jeudi - 10h00-12h00 *Possibilité avant et après les messes*

Pendant le Carême : Chemin de Croix les vendredis - Ste Philomène : 15h00 // St Charles : 17h30
St Jean Baptiste : 20h00
St Jacques - Tous les jeudis- 19h00 à 20h00 : Adoration

RAPPEL : Ce dimanche, au Prado (Cannes) - 15h00 : Rencontre salle Bernadette pour le 10^{ème} anniversaire du décès de Chiara Lubich fondatrice de la Communauté des Focolari (14h30 : café)

Mardi 6 mars : **Ste Colette** - Ste Philomène - 17h00 : Maison d'Évangile
St Charles - 19h30 : Rencontre pour le Catéchuménat des adultes

Jeudi 8 mars : **St Jean de Dieu**

Dimanche 11 mars : Ste Philomène – 11h15 : Messe avec le 2^{ème} Scrutin pour les Catéchumènes qui seront baptisés à Pâques

Eglise Ste Anne- Saint Martin (Vallauris) – 17h30 : Concert avec Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois

Prendre, sur les présentoirs, des enveloppes du CCFD pour le Carême : avec nos différences, tissons ensemble une terre solidaire.

Les 9 et 10 mars, à l'appel du pape François et de notre évêque, nous renouvelons l'initiative « 24h pour le Seigneur » qui met en valeur la force de la prière et du sacrement du pardon.

Proposition pour notre paroisse :

Vendredi 9 : St Jacques (Mougins) 18h30 : Adoration // St Charles : 18h00 : chapelet ;
18h30 : messe suivie d'un bol de riz ; 20h15 : film sur Thérèse ; 21h30 à 7h30 : Adoration,
louanges et confessions (salle 3 : chauffée)

Samedi 10 : St Charles - 7h30 : Laudes et messe, suivie d'un petit déjeuner.

Ste Philomène - 9h30 : chapelet suivi de la messe et confessions.

Lundi 26 mars : Cathédrale Ste Réparate - Nice - 19h00 Messe Chrismale. Inscription pour bus et repas dans chaque communauté – Prix : 30€ pour bus et repas – 15€ uniquement pour le bus.
Date limite d'inscription : le 12 mars. Merci.

Permanences : Saint-Vincent de Paul - Sainte-Philomène : mercredi- 14h30 à 16h30 – Salle Régina
bd Carnot – Le Cannet : Tél 04 93 45 42 70

Saint-Charles- Lundi et mercredi de 9h30 à 11h30 : permanence alimentaire et conseils juridiques :
Tél. : 04 93 46 60 27// **St Vincent de Paul – St Jacques (Mougins)** : Permanence tous les 1ers
mercredis du mois sur rendez-vous de 14h30 à 16h30, Maison des Associations Mougins Tournamy –
Tél : 06 64 62 37 32 ou 06 09 81 32 86

Emportez cette feuille et distribuez-la autour de vous.